

## INFORMATION CORONAVIRUS N° 19

15.12.2020

Chers visiteurs, Chers proches et Chers résidents,

Nous vous communiquons avec satisfaction que la situation sanitaire locale et la stabilité constatée au sein de notre établissement nous permettent de nouveaux allègements.

Avec votre participation, votre compréhension et le respect mutuel des règles de protection, nous espérons maintenir ce fonctionnement sur le long terme. Ensemble, nous pouvons limiter l'entrée du virus et ralentir sa propagation afin que les visites soient pérennes.

Les mesures proposées sont issues des directives cantonales et fédérales. Nous nous réjouissons de vous croiser, à nouveaux, à l'intérieur de l'établissement.

Les demandes particulières peuvent être adressées à la direction par courriel à [jeremie.lugari@fondationcastel.ch](mailto:jeremie.lugari@fondationcastel.ch), nous nous engageons à y répondre rapidement.

### PAR SECURITE POUR L'ENSEMBLE DES RESIDENTS ET DES COLLABORATEURS :

- ✓ Si vous présentez des symptômes tels que fièvre, sensation de fièvre, douleurs musculaires, souffle court, maux de gorge, perte soudaine de l'odorat, maux de tête, toux inhabituelle ou fatigue persistante, reportez votre visite par sécurité pour l'ensemble des résidents et des collaborateurs.
- ✓ Les visites ne peuvent être faites que si les visiteurs et les résidents ne présentent aucun symptôme, de même, le visiteur est informé qu'il doit signaler à la direction ou l'infirmière-cheffe s'il est Covid-19 positif dans les 14 jours après la visite.
- ✓ En cas de doute sur la santé du visiteur, l'animatrice peut demander à contrôler la température. En dessus de 37°C, le visiteur ne peut pas se rendre auprès du résident.

### NOUVEAU

#### Visites en chambre

Dès le 16 décembre, les visites en chambre sont autorisées mais toujours annoncées et limitées dans la durée. Ainsi, l'intimité est favorisée et nous pouvons accueillir des visites en plus grand nombre. Nous proposons un point de rendez-vous à intervalle régulier avec les visiteurs annoncés afin de transmettre et informer des bonnes pratiques et des attentes que nous avons envers eux.

#### Cadre général de visite :

- ✓ Uniquement sur rendez-vous l'après-midi et le matin (en semaine) et durent 30 minutes au maximum. Elles ont lieu en chambre.
- ✓ Les visiteurs se déplacent dans l'établissement selon le circuit indiqué.
- ✓ 2 visiteurs sont acceptés par visite, (enfants et bébés compris), 1 visiteur par résident en chambre double. Pour les résidents en chambre double, possibilité de se déplacer avec la visite dans les espaces communs afin de favoriser l'intimité.
- ✓ 2 visites par jour et par résidents sont possibles dans la limite des places disponibles et de leur répartition équitable.
- ✓ Les visiteurs et le résident portent un masque fourni par l'établissement et respectent strictement les recommandations transmises à l'arrivée. Les visiteurs sont amenés à participer à l'aération de la chambre ainsi qu'à divers gestes de désinfection en chambre avant leur départ.
- ✓ Une distance sociale de 1.5 m est impérative et les contacts physiques ne sont pas autorisés.
- ✓ Elles doivent être répertoriées. Les visiteurs remplissent et signent un formulaire ;
- ✓ Les visiteurs sont informés que le refus du respect des consignes donne lieu à une interruption de la visite. Si la situation de l'établissement l'exige, la Direction est compétente pour limiter

temporairement les visites aux cas de rigueur tout en tenant compte du principe de proportionnalité. Les résidents et les proches sont conscients qu'une visite peut augmenter le risque de contracter l'infection.

**Prise de rendez-vous :**

- ✓ Les visiteurs prennent rendez-vous par message au 076 805 38 13 à l'avance. La confirmation est faite par retour de message avec l'heure du rendez-vous. Nous ne pourrions pas autoriser des visites imprévues.
- ✓ L'équipe d'animation répond à vos messages de 9h à 17h30 en semaine, et de 13h30 à 17h30 le weekend.
- ✓ Le visiteur se présente à l'heure convenue à l'arrière de l'établissement (entrée nord) en suivant le chemin balisé et garde la distance de protection avec les autres personnes.

**Repas de famille :** Les repas de familles sont autorisés dans la limite des règles formulées par le canton ou l'OFSP. Cependant, une quarantaine de 10 jours est obligatoire au retour.

**Reprise des messes :** Des célébrations sont à nouveau organisées par groupe restreints.

**POUR RAPPEL**

**Ouverture de la cafétéria :** La cafétéria est ouverte pour les résidents et les consommations autorisées. Une présence et un accompagnement continu est assuré par du personnel interne.

**Repas en commun :** depuis le lundi 30 novembre, les repas ont lieu en commun au rez-de-chaussée ou dans les étages. Les résidents choisissent de manger en chambre s'ils le souhaitent.

**Port du masque :** nous demandons le port du masque pour les résidents lorsqu'ils sont en compagnie et lorsque c'est possible en tenant compte de l'état de santé de chaque personne.

**Activités en groupe :** Les activités sont possibles pour des groupes jusqu'à 5 personnes. L'animation organise des activités et accompagnent les résidents dans leurs projets.

**Promenades individuelles :** Des promenades individuelles sont possibles pour les résidents à l'extérieur de l'établissement pour les résidents autonomes. Elles peuvent avoir lieu uniquement autour du bâtiment et avec l'autorisation d'une infirmière. Les promenades avec les familles ne sont, à ce stade, pas autorisées.

**Accompagnement :** Nos équipes proposent des accompagnements individuels pour lesquels nous recevons l'aide de la protection civile. Plusieurs moments musicaux ont eu lieu aux balcons ou de manière individuelle en chambre.

**Visio-conférences :** Les visio-conférences sont encore possibles. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec l'équipe d'animation en envoyant un message What's app ou un sms au 076 805 38 13. Les collaborateurs fixeront un rendez-vous tous les après-midis. C'est eux qui démarrent la conversation en vous appelant. Nous vous remercions de ne pas appeler sur ce numéro pour des renseignements ou pour démarrer une conversation.

**Téléphone avec les résidents :** Vous avez toujours la possibilité de communiquer avec les Résidents par téléphone. Pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons installer des lignes téléphoniques provisoires sans coût. Vous pouvez vous adresser au numéro principal pour en faire la demande. Entre 10h et 17h, vous pouvez appeler le numéro direct de l'étage et votre appel sera transmis. (1er 027 720 46 07, 2e et 3e 027 720 46 09 ; 4e, 5e et 6e étages 027 720 46 10)

**Dépose d'objet et d'intention :** Vous pouvez déposer des affaires personnelles, des objets et des intentions tous les jours à l'entrée nord de l'établissement (parking collaborateurs). Les numéros de téléphones vous permettant d'informer les équipes y sont indiqués.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration, nous vous adressons nos sincères salutations.

Jérémy Lugari  
Directeur

